

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

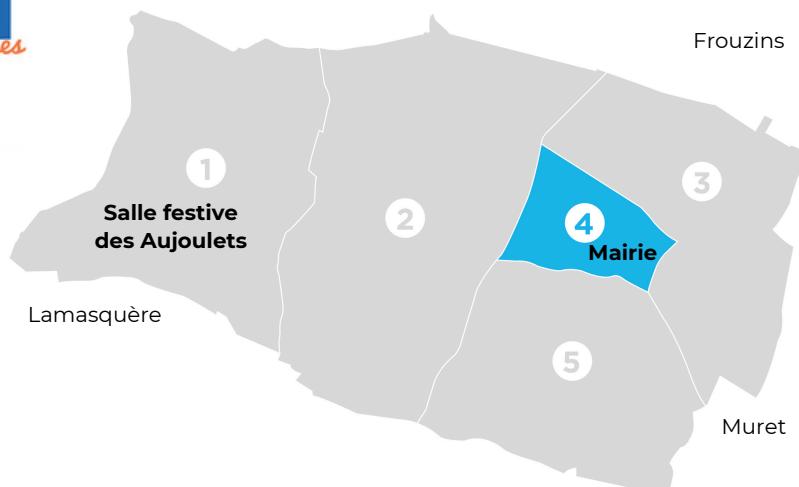


11 mars 2025

CŒUR DE VILLE (4)



62
PARTICIPIANTS



Les conseils de quartiers se sont déroulés en mars 2025 pour la 3^e édition, rassemblant les Seysoises et Seysois autour d'un objectif commun : construire ensemble les quartiers de demain.

Véritables espaces de dialogue de proximité, les conseils de quartiers sont avant tout des lieux d'échanges ouverts à tous, où chaque question peut être posée et chaque sujet débattu. L'un des objectifs est de donner des informations sur les projets en cours, mais aussi de recueillir les attentes et les idées des administrés seysois pour leur quartier.

Mais au-delà de l'information, ces conseils de quartiers sont aussi un moyen pour chacun d'être acteur de sa commune. À Seysses, la participation citoyenne prend tout son sens grâce à des habitants engagés et passionnés, investis dans des groupes de réflexion et d'actions sur des projets concrets. C'est ensemble, à travers le partage et les échanges, que nous faisons avancer notre ville ! Mots qui ont été choisis par les Seysoises et Seysois pour définir la démocratie participative à Seysses

L'an dernier, cette implication a d'ailleurs été reconnue nationalement, avec une récompense au Sénat pour la 2^e année consécutive. Cette distinction est avant tout celle de tous. Elle valorise l'engagement des Seysois et la force du collectif qui fait vivre ma commune.

Depuis 2020, la municipalité a fait le choix d'une démarche de co-construction pour mener les projets structurants, fondée sur l'écoute, la transparence et l'intelligence collective. Ce sont trois fois plus d'investissements que les précédents mandats avec plusieurs projets structurants qui ont vu le jour, tels que le nouveau complexe sportif, un troisième groupe scolaire, ou encore la requalification du centre-ville et de la place de la Libération. Des réalisations rendues possibles sans hausse des impôts locaux, malgré un contexte budgétaire contraint.

Ces conseils de quartiers s'inscrivent pleinement dans cette volonté de démocratie locale vivante et active. Chaque rencontre au nombre de 5 s'articule en plusieurs temps. Une vidéo retraçant les actions réalisées dans la commune depuis 2020, une présentation plus focus sur le quartier, un long temps consacré aux questions et enfin un temps dédié à l'expression libre des citoyens autour des tables, avec une question commune posée à tous : **« Pour demain et selon vous, quelles priorités sont essentielles pour améliorer votre quartier ? »**



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

Cet échange, à la fois collectif et concret, permet de faire émerger des idées nouvelles et de faire remonter les besoins au plus près du terrain. Il témoigne une nouvelle fois de la richesse du dialogue entre élus et citoyens, et de l'engagement de tous pour une ville toujours plus dynamique, solidaire et à l'écoute de ses quartiers.

Question (Q) :

(Q) : Lors des fêtes foraines, les voix portent beaucoup, est-ce qu'il serait possible de diminuer le son ?

Réponse (R) :

(R) : Nous comprenons tout à fait cette gêne, notamment en soirée. Nous allons prendre contact avec les forains afin d'instaurer une réduction du volume sonore à partir d'une certaine heure, pour limiter les nuisances pour les riverains. Il est vrai qu'en août, la commune est moins fréquentée, mais en avril en période de vacances scolaires l'affluence est différente. Ce type de retour n'avait pas encore été signalé jusque-là et va permettre d'adapter les choses pour les prochaines éditions.

(Q) : J'habite impasse de la Bugadière et je voudrais savoir comment faire pour pouvoir mettre un ralentisseur avant le rond-point de la gendarmerie lorsqu'on arrive du centre-ville... quand on revient vers Seysses et qu'on est quasiment obligé de faire le tour du rond-point, les personnes qui arrivent vers le centre-ville arrivent comme des bombes et plusieurs fois on a failli se faire tamponner l'arrière de la voiture car on ralentit de fait pour rentrer dans notre impasse...
On a relancé 3 fois l'urbanisme pour mettre un panneau impasse pour que les gens se rendent compte qu'il y a cette voie.

(R) : Encore une fois, vous soulevez un point important : les incivilités dues au non-respect du code de la route. Concernant les ralentisseurs, c'est une solution qui répond souvent à un défaut de comportement, mais elle a ses limites. Les services d'urgence, comme les pompiers et les ambulances, nous font régulièrement part de leurs difficultés d'intervention dans des secteurs trop équipés en ralentisseurs.

Notre objectif est donc de trouver des alternatives pour apaiser la circulation sans systématiser les ralentisseurs :

=> Un marquage au sol renforcé pour mieux signaler la zone et inciter à lever le pied.
=> Une présence accrue de la Police Municipale, pour effectuer des contrôles ponctuels et rappeler les règles de circulation.
=> Et si cela vous semble pertinent, organiser une réunion de quartier pour réfléchir ensemble à des solutions adaptées, avec les habitants du secteur.

Concernant la signalisation de l'impasse : vous avez raison, il est important que les usagers identifient clairement cette voie pour éviter toute confusion ou manœuvre dangereuse. Vous nous indiquez avoir relancé à plusieurs reprises le service urbanisme pour l'installation d'un panneau de signalisation routière "Impasse", nous allons regarder auprès du service et dans ce cas nous comprenons votre frustration. Nous allons reprendre le dossier rapidement avec le service concerné et faire en sorte que ce panneau soit installé, comme cela a été fait avec succès route de Toulouse. C'est une solution simple et efficace, alors nous allons la mettre en place dans les meilleurs délais.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

(Q) : Je vous signale beaucoup de nids de poule rue du Parc

(R) : C'est noté, cette information va être transmise aux services techniques, qui procéderont à une vérification sur place. En fonction de l'état de la chaussée, des réparations pourront être programmées rapidement.

Les services techniques traitent régulièrement ce type d'opérations, dans l'attente de travaux de plus grande ampleur. N'hésitez pas à continuer à nous faire remonter ce type de problématique en contactant la mairie : votre vigilance contribue à l'entretien et à la sécurité de nos voiries.

(Q) : Le chemin du Mounicard est dangereux, possibilité d'avoir un marquage au sol ? il y a un arrêt de bus scolaire, des enfants...

(R) : C'est une problématique que nous connaissons bien et qui avait déjà été soulevée l'an dernier. Depuis, des travaux de remplacement du réseau d'eau ont été réalisés, et un système de chicanes a été mis en place de manière indirecte, mais celui-ci s'est avéré peu efficace. Nous attendons désormais la fin complète des travaux pour organiser une réunion de présentation avec les habitants. À cette occasion, nous partagerons les préconisations du bureau d'études du Muretain Agglo, notamment sur les aménagements possibles autour du virage situé près de la résidence Saint-Martory, où la visibilité est actuellement très réduite. L'étude de circulation menée sur ce secteur a mis en évidence une vitesse excessive et une densité de circulation importante. Des solutions concrètes seront donc étudiées pour améliorer la sécurité de tous, en particulier des enfants.

(Q) : Vidéoprotection : qu'allez-vous faire de ces images et par qui sont-elles être exploitées ?

(R) : Les images issues du système de vidéo-protection ne sont pas consultables librement. Elles ne peuvent être exploitées que dans un cadre strictement réglementé, notamment par la gendarmerie sur réquisition du procureur de la République.

Le dispositif prévoit à terme 77 objectifs répartis en deux tranches :

=> La première tranche comprend 57 caméras, principalement installées aux entrées et sorties de la ville ainsi que dans des zones sensibles identifiées sur la commune.

=> La seconde tranche, actuellement à l'étude, concernerait notamment les abords des écoles et le quartier de la Saudrune. Ce dispositif représente un investissement de près de 300 000 €.

En plus de la sécurisation des espaces publics, ce dispositif permettra de cibler certains points noirs, comme les lieux fréquemment touchés par les dépôts sauvages. Enfin, la commune a également fait une demande pour intégrer la vidéo-verbalisation, notamment afin de mieux faire respecter les règles de circulation, comme les stops.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

(Q) : Les locaux de la PM sont toujours fermés ?

(R) : Oui, les locaux de la Police Municipale restent pour le moment fermés au public. La commune compte actuellement 4 policiers municipaux. En plus de leurs missions de terrain, ils assurent également l'ensemble des tâches administratives du service, ce qui représente une charge de travail conséquente. Le fait d'avoir une équipe de 4 agents permet d'organiser des patrouilles à deux, renforçant ainsi leur efficacité sur le terrain. Augmenter les effectifs améliorerait bien sûr la couverture du territoire et permettrait d'envisager une ouverture plus régulière du poste, mais cela n'est pas envisageable à ce stade pour des raisons budgétaires. Nous avons tout de même pour objectif de pouvoir proposer à terme une ouverture au public 1 à 2 demi-journées par semaine. D'ici là, nous faisons le choix de privilégier leur présence sur le terrain, au contact direct de la population. Pour toute demande, les coordonnées de la Police Municipale figurent dans le guide pratique (page 42). En cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, vous pouvez également contacter directement la gendarmerie.

(Q) : Déménagement de la clinique du château ?

(R) : À ce jour, il semblerait que les propriétaires de la clinique aient acquis un terrain à Muret, à proximité de la salle Horizon, en vue d'y transférer leur activité. Un déménagement est donc envisagé, mais aucune confirmation officielle n'a encore été communiquée. Nous restons attentifs à l'évolution de ce projet, et je ne manquerai pas de vous tenir informés dès que des précisions officielles seront disponibles.

(Q) : Que se passe-t-il à côté de Burger King ?

(R) : Un ensemble de locaux professionnels et commerciaux est en cours de construction à cet emplacement. Parmi les projets confirmés, un cabinet médical devrait s'y installer, ce qui répondra à un vrai besoin sur la commune. Concernant les autres commerces, je devrais avoir des informations précises très prochainement. Il est vrai qu'aucun panneau d'information n'a été installé pour le moment, ce qui peut prêter à confusion. Nous allons nous rapprocher du promoteur pour qu'une signalétique soit mise en place afin de mieux informer les habitants sur ce chantier et ses futures implantations.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

(Q) : Il y a une rumeur qui annonce une supérette au château d'eau?

(R) : À ce jour, aucun projet de supérette n'est prévu dans le secteur du Château d'Eau. Ce qui est certain en revanche, c'est la construction du nouveau groupe scolaire Claire Roman qui ouvrira en septembre. Concernant l'implantation d'un commerce de proximité, cela ne semble pas envisageable pour l'instant, notamment faute d'emplacement adapté. Si un projet venait à se dessiner, il ferait bien entendu l'objet d'une information claire et partagée.

(Q) : Est-il prévu de réhabiliter le bâtiment du Foyer Rural ?

(R) : À ce jour, aucune solution de réhabilitation n'a été retenue en raison de son coût mais nous restons attentifs à toute proposition viable pour ce site. Au début du mandat, trois grandes enseignes (Carrefour, Casino, Super U) ont visité les locaux mis à disposition du foyer rural pour évaluer la possibilité d'une réhabilitation et d'installation d'une supérette, qui aurait pu s'envisager après déménagement du foyer rural dans d'autres locaux communaux. Cependant, toutes trois ont finalement décliné l'offre, estimant que les travaux nécessaires étaient trop importants, avec un coût estimé au minimum à 500 000 €.

(Q) : Au chemin du May, il ne devait pas y avoir une passerelle ?

(R) : Une réunion s'est tenue concernant les aménagements des chemins du Fourtané et du May, au cours de laquelle nous avons présenté l'avancement du projet prévu pour fin 2024. La création de la passerelle, est pour la commune une opportunité d'aménager une liaison douce entre les chemins du Fourtané et du May. Une telle passerelle permettrait en effet de relier ces deux chemins de manière sécurisée pour les piétons et cyclistes, en évitant le détour imposé aujourd'hui par la configuration du canal. Cependant, la réalisation de cet ouvrage représenterait un investissement estimé entre 40 000 et 60 000 €, selon les dernières projections. Nous finalisons actuellement les devis et organiserons une nouvelle réunion avant l'été pour vous expliquer les choix relatifs à ce projet.

(Q) : Curage des fossés : il a bien débuté mais la pelle est tombée en panne et c'est resté en suspend ?

(R) : Un plan programmé de curage des fossés a démarré il y a trois ans, et il est important de rappeler que la commune possède un total de 82 km de fossés, ce qui nécessite un travail progressif et organisé. Nous avons commencé par les zones les plus sensibles aux risques d'inondation, comme les quartiers de Couloume, la Saudrune et Massonné, en priorisant les endroits où des débordements ont été constatés. Ce travail est réalisé en régie avec nos agents spécialisés, mais il est vrai qu'en raison de certaines pannes de matériel, des retards ont pu survenir.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

(R) : Néanmoins, nous avons mis en place un plan de curage par étapes pour assurer une couverture complète du territoire au fil du temps. Si vous constatez des zones problématiques ou des risques d'inondation, n'hésitez pas à nous le signaler. Nous prendrons ces informations en compte pour ajuster les priorités et continuer d'assurer la sécurité de nos quartiers.

(Q) : Il y a énormément de déjections canines rue Boltar, il faudrait initier une campagne de communication et je n'ai pas vu la police municipale dans cette rue.

(R) : Ce phénomène de déjections canines non ramassées est effectivement devenu problématique. Les services techniques passent régulièrement dans cette zone, mais nous cherchons à identifier les responsables pour mettre fin à cette incivilité. Si vous avez des informations spécifiques, n'hésitez pas à nous les partager, car cette situation commence à nuire à la propreté et à la qualité de vie dans le quartier. La mairie mène des campagnes de sensibilisation à travers plusieurs canaux, comme Facebook, l'Echo du Binos et dernièrement dans le Guide pratique de la commune. La police municipale effectue des patrouilles, de jour comme de nuit, pour dissuader les comportements irrespectueux. De plus, pour encourager les bons gestes, des sacs à déjections ont été mis en place au parc et dans le centre-ville. Nous restons mobilisés pour trouver des solutions et nous comptons sur votre vigilance pour signaler toute situation suspecte.

(Q) : Le nombre de ralentisseurs a explosé à Seysses, c'est de l'argent de la commune mais surtout ce qui est gênant c'est que les ralentisseurs ne sont pas aux normes (celui de la D15 et ceux vers le collège n'est pas du tout en conformité avec la loi ?

(R) : Effectivement, le nombre de ralentisseurs a considérablement augmenté dans la commune, souvent à votre demande, et cela a un coût pour la collectivité. Cependant, il est important de préciser que l'installation des ralentisseurs sur des routes comme la route d'Ox et la route de Toulouse est gérée par le Muretain Agglo, qui mandate des entreprises pour ces travaux. Ces aménagements sont réalisés après études menées par un bureau d'études. Si vous estimatez que certains ralentisseurs ne respectent pas la législation en vigueur, nous pouvons prendre rendez-vous avec les entreprises responsables pour effectuer un contrôle et nous assurer de leur conformité. En cas de non-conformité avérée, la responsabilité revient à l'entreprise qui a effectué l'installation, et non à la commune. Si vous souhaitez signaler un ralentisseur spécifique, n'hésitez pas à nous fournir les informations nécessaires, et nous nous chargerons d'organiser un contrôle afin de garantir le respect des normes.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

(Q) : En effet nous sommes très heureux qu'il y ait beaucoup de manifestations mais est ce que passé une certaine heure on peut baisser le volume des musiciens ou autre (position des baffles) ?

(R) : Merci d'avoir souligné ce point important. Nous sommes heureux de constater que les festivités rencontrent un tel succès, car elles contribuent véritablement à la convivialité et au vivre-ensemble au sein de notre commune. La mairie œuvre activement pour offrir à chacun un cadre agréable et festif. Concernant le volume sonore, nous comprenons tout à fait les préoccupations des riverains. À l'intérieur des espaces fermés, c'est effectivement plus simple à gérer, mais dans des lieux ouverts comme le parc ou le parking de l'école Paul Langevin, la résonance due au vent peut compliquer les choses. Nous allons être particulièrement vigilants à cet aspect et faire de notre mieux pour limiter les nuisances sonores. Nous pourrions également organiser des échanges avec les riverains pour trouver un consensus, afin de concilier festivités et tranquillité de chacun.

(Q) : La zone du Burger King n'est pas très bien fréquentée alors qu'on y a beaucoup de jeunes, serait-il possible d'y avoir des rondes de la PM ?

(R) : Nous comprenons bien votre préoccupation. Il est vrai que la fréquentation de certaines zones, comme celle autour du Burger King, peut poser problème. Cela dit, il est important de souligner que le centre-ville, autrefois plus animé, s'est considérablement amélioré et est aujourd'hui beaucoup plus calme et sécurisé, ce qui est à saluer. Cependant, dans la zone du Burger King, nous faisons face à certains défis, notamment la proximité de la prison et des semi-libertés qui peuvent occasionner des tensions, sans compter un problème de « camping sauvage » dans la zone de Segla 2. Nous avons bien conscience de ces difficultés et avons déjà mis en place un dispositif pour y remédier. L'un des points essentiels reste la collaboration avec tous les acteurs locaux afin de trouver des solutions durables. Quant à la présence de la police municipale, nous allons renforcer les rondes dans cette zone afin d'assurer une meilleure surveillance et apporter plus de sécurité, notamment pour les jeunes et les riverains.

(Q) : Circulation à l'arrêt aux heures de pointe ?

(R) : Vous soulevez un point crucial concernant la circulation, particulièrement aux heures de pointe. Avec la croissance continue de la population toulousaine, les infrastructures de transport sont mises à rude épreuve. De plus, les travaux en cours, notamment autour de la zone de Muret-Roques pour la ligne de bus rapide, compliquent encore davantage la situation. Depuis 4 ans, nous demandons la création d'une zone de déviation en aménageant une voie derrière la prison de Muret. Cette étude, qui représente un investissement de 9 millions d'euros et concerne 4 communes, est en cours de discussion. Cependant, nous devons prendre en compte plusieurs contraintes, notamment le fait qu'une partie de cette déviation déboucherait dans une zone pavillonnaire dans la commune de Frouzins, ce qui soulève des enjeux en termes de sécurité et de tranquillité pour les habitants sans compter le coût à supporter pour les communes.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

(R) : Parallèlement, il est vrai que la route de Toulouse continue de saturer, ce qui aggrave les embouteillages. Nous travaillons activement avec le Muretain Agglo pour pousser la réalisation de cette zone de délestage, dans l'espoir de mieux réguler le flux de circulation et de réduire les bouchons. Cela reste une priorité pour améliorer la mobilité sur notre territoire.

En complément, sur les mobilités :

=> la commune a formulé plusieurs demandes dans le cadre du Plan de Mobilité de l'agglomération toulousaine, via une délibération adoptée en février 2025 : Transports en commun le prolongement de la ligne Linéo 11 jusqu'à Seysses (au lieu de son terminus actuel à Frouzins), voire jusqu'à Muret. Elle a également sollicité l'aménagement d'un couloir de bus entre Seysses et Muret, afin d'améliorer la fluidité sur un axe souvent congestionné. Dans l'attente de ces évolutions, la municipalité souhaite une amélioration de l'offre sur la ligne 58, en particulier aux heures de pointe.

=> Déplacements cyclables : Le Conseil départemental étudie la mise en œuvre du Réseau Express Vélo (REV 5-7), notamment sur la portion reliant Seysses à Muret. L'objectif est de permettre une alternative concrète à l'usage de la voiture pour les trajets du quotidien.

=> Covoiturage : Un projet d'aire de covoiturage est en cours de discussion avec VINCI Autoroutes, et le Conseil départemental à proximité de l'échangeur A64 (entre le rond-point de l'échangeur et celui des prisons, sur la RD12). Cette aire vise à faciliter le partage de trajets et à réduire le nombre de véhicules en circulation.

Le Maire souligne que la commune reste pleinement mobilisée pour défendre ces demandes auprès des autorités compétentes et partenaires institutionnels. Ces actions s'inscrivent dans une volonté de répondre aux besoins quotidiens des Seysois en matière de déplacements et de transitions écologiques.

(Q) : On a un très beau parc mais le feu d'artifice ne préserve pas du tout notre faune ?

(R) : Nous sommes conscients des préoccupations liées à l'impact du feu d'artifice sur la faune, notamment en termes de stress pour les animaux. C'est une question légitime, d'autant plus que des alternatives, comme l'utilisation de drones, commencent à émerger. Cependant, ces alternatives sont bien plus coûteuses, avec un budget environ cinq fois plus élevé que celui des feux traditionnels.

Une autre option pourrait être de délocaliser le feu d'artifice au stade de la Saudrune, ce qui permettrait de réduire son impact sur la faune locale, mais jusqu'à présent, les retours sur la manifestation du 13 juillet ont été plutôt positifs, tant pour l'aspect festif que pour la qualité de l'événement. Cela dit, nous souhaitons également tenir compte de l'avis des différents points de vue.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



CŒUR DE VILLE (4)

(R) : Si un nombre significatif de Seyssois souhaitent un changement ou une adaptation de cette pratique, nous sommes ouverts à l'idée de l'explorer. Nous pourrions organiser une réunion pour discuter de la question plus en profondeur et définir ensemble la meilleure manière de concilier festivités et préservation de notre environnement. Le défi est de trouver un équilibre, car il y a souvent des avis partagés sur cette question.

(Q) : L'OAP rue Cazeneuve, avez-vous d'autres nouvelles ?

(R) : À ce jour, nous n'avons reçu aucune information nouvelle concernant un projet immobilier sur l'OAP rue Cazeneuve. Comme nous l'avons déjà précisé, dès que le projet connaîtra une avancée, les riverains seront bien entendu informés en priorité. Une réunion publique sera alors organisée afin de présenter les éléments disponibles, échanger avec les habitants, et permettre à chacun d'exprimer ses remarques et interrogations. La concertation reste une priorité.

(Q) : Je représente l'association 2G2R, la modification n°4 du PLU ?

(R) : L'objectif de cette modification est clairement de limiter la densification sur certains secteurs de la commune. Nous avons échangé avec la DDT (Direction Départementale des Territoires) à ce sujet, et une réunion de présentation sera organisée prochainement. À l'issue de cette étape, une enquête publique sera ouverte afin de permettre à chacun de prendre connaissance du projet, de donner son avis, et de garantir une démarche transparente et concertée.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour la qualité des échanges, la pertinence des remarques et l'esprit critique et constructif qui ont marqué ce conseil de quartier. Votre mobilisation, vos retours et vos propositions sont essentiels pour nourrir notre action et faire avancer ensemble chaque quartier de Seysses.

La participation ne s'arrête pas à ces rendez-vous annuels. Tout au long de l'année, vous pouvez continuer à vous exprimer et partager vos idées grâce à la «boîte à idées» ou en écrivant directement à l'adresse suivante :

democratieparticipative@mairie-seysses.fr



La soirée se conclut par un moment convivial permettant de poursuivre les échanges.

Et surtout, si vous rencontrez une difficulté dans votre quartier ou si vous souhaitez signaler un dysfonctionnement, n'attendez pas les prochains conseils de quartiers pour le faire savoir. La mairie reste à votre écoute à tout moment.

Enfin, il est proposé à chacun de compléter le questionnaire d'évaluation permettant d'évaluer et d'améliorer ces temps d'échanges.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

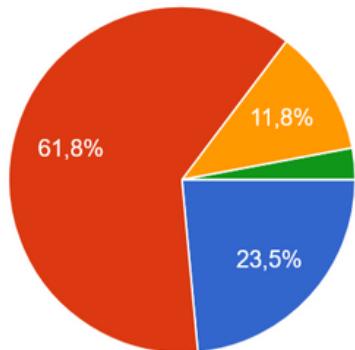
CŒUR DE VILLE



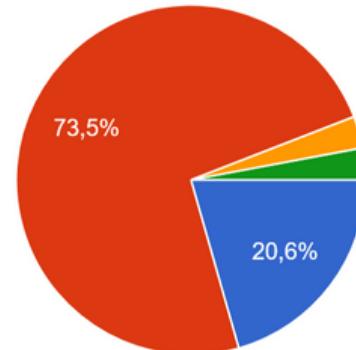
Chaque conseil de quartier a fait l'objet d'une évaluation par le questionnaire complété par les participants à l'issue de la rencontre. En voici la synthèse :

Retour sur l'évaluation

Pensez-vous être bien informé des démarches engagées par la commune ?

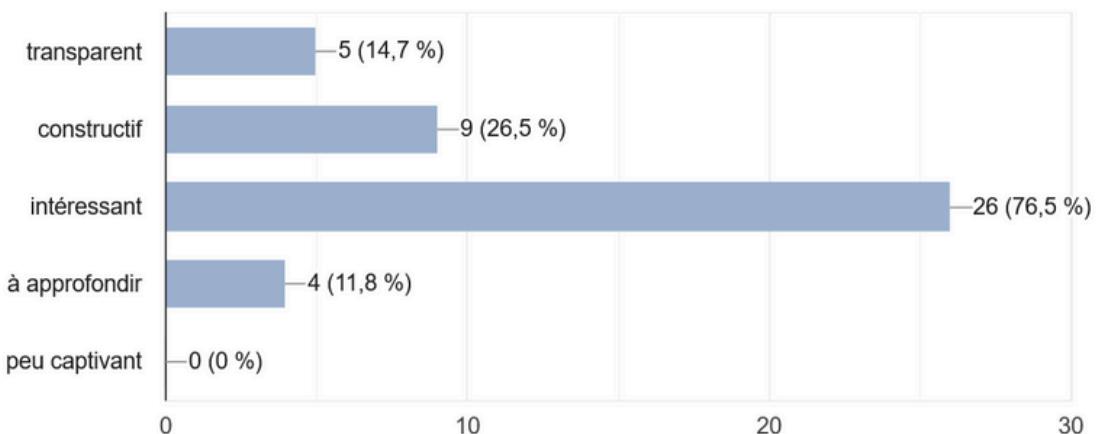


La rencontre vous a-t-elle permis d'avoir des informations concrètes sur votre quartier ?

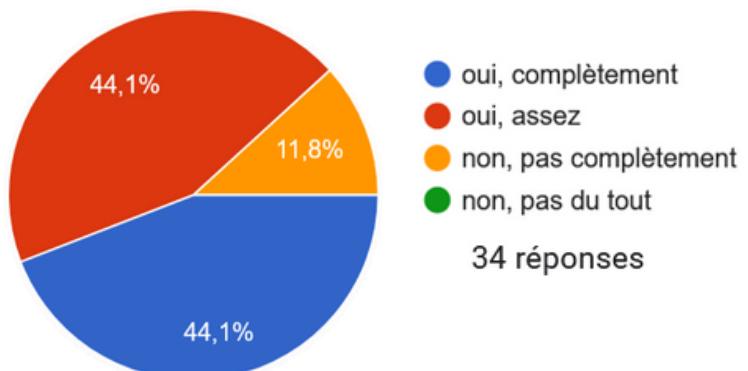


Vous diriez du contenu de la rencontre qu'il a été :

34 réponses Plusieurs réponses étaient possibles parmi ces 5 propositions :



À l'issue de la réunion, diriez-vous que les informations communiquées ont été claires et précises ?



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

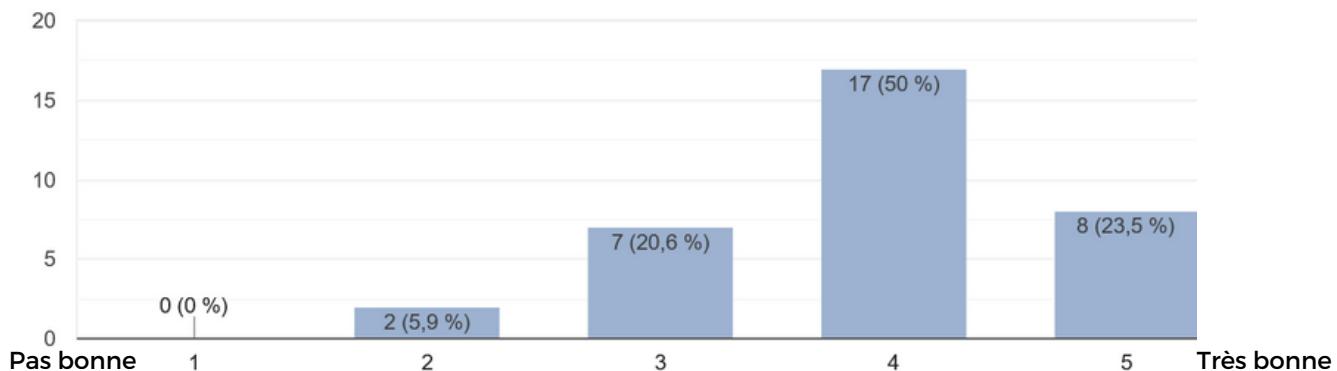
Compte-rendu

CŒUR DE VILLE (4)

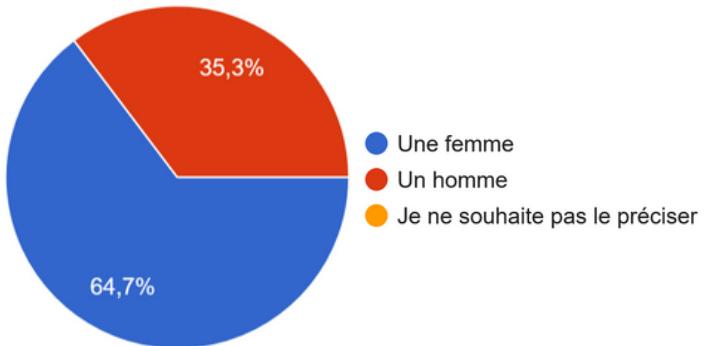


Quelle est votre évaluation de la soirée et des échanges ?

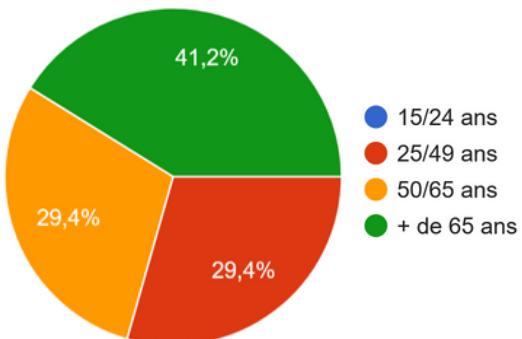
(34 réponses)



Vous êtes :



Votre tranche d'âge :



Retour sur "les verbatims": Expression des participants



• Exprimez-vous !

- Bruit manifestations – moduler à partir d'une certaine heure
- Voisins vigilants : sensibiliser les personnes âgées notamment pour le démarchage illégal
- Insécurité derrière Intermarché et tabac presse Segla
- Feu d'artifice : Attention aux oiseaux... drônes ?
- Rue Bergeaud : Plus de documents mairie
- Chemin de la Galiane 2 dos d'âne : sont-ils légaux ? hors de l'agglomération ?

• Commentaire concernant l'horaire la durée et l'accueil de la réunion

- Démarrer la réunion à l'heure.
- Très bon accueil mais réunion plus longue que prévue.
- 20h aurait été plus convenable pour les personnes en activité.

• Commentaire concernant l'évaluation de la soirée ?

- Globalement bien, les réponses très bien. Note moyenne liée à la pertinence et l'importance des sujets soulevés par les personnes.
- Possible de poser des questions.
- Une soirée constructive, des informations concernant la commune intéressantes.

